



Moderne et tournée vers l’avenir, Longueuil est la ville-centre de l’agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 426 000 personnes. Jouant un rôle déterminant dans le développement de la grande région métropolitaine, elle représente l’un des principaux employeurs de la Rive-Sud avec près de 3 000 employés. La Ville de Longueuil propose un milieu de travail stimulant, la possibilité de réaliser de grandes aspirations professionnelles et de contribuer à un milieu de vie des plus dynamiques. Elle offre une rémunération globale et une gamme d’avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d’accès à l’égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

CHEF DE DIVISION – BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE ET SERVICES D’INFORMATION
DIRECTION CULTURE LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Poste cadre régulier

Salaire : de 78 426\$ à 98 032\$ (classe 5)

Concours numéro 2019-0763(E)

Durée de l’affichage : du 20 août au 3 septembre 2019

MANDAT

Sous l’autorité de la chef de service ou du chef de service des bibliothèques, la personne est responsable de planifier, développer, superviser et contrôler l’ensemble des activités de la bibliothèque numérique et des services d’information du réseau des bibliothèques publiques de Longueuil. En ce sens, en conformité avec les plans de développement et plans stratégiques de la bibliothèque, elle participe à l’élaboration des politiques de son secteur, établit les plans d’action et voit à définir les priorités d’intervention. Elle voit au développement et à l’évolution de la bibliothèque numérique et des services d’information et agit comme expert ou experte dans cette sphère d’activité. Elle assume également le développement des technologies de l’information pour l’ensemble du réseau des bibliothèques : gestion du système informatique, gestion du réseau, accès à distance, développement de la bibliothèque numérique, suivis informatiques, etc. Elle planifie les besoins financiers de sa division et fait ses recommandations à la chef ou au chef de service. Elle établit et maintient des relations avec les autres services de la Ville ainsi qu’avec l’extérieur : autres bibliothèques, organismes et institutions du milieu, fournisseurs, etc. Elle assure une veille informationnelle et travaille au développement de projets innovants avec les autres divisions et le chef de service des bibliothèques.

De plus, la personne assure la coordination de son équipe répartie dans les divers points de service et gère les ressources humaines, financières et matérielles qui lui sont confiées.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle en bibliothéconomie et sciences de l’information;
- Être membre en règle de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec;
- Posséder de deux (2) à quatre (4) années d’expérience pertinente en bibliothèque à un poste de gestion;
- Connaissance approfondie des développements récents quant aux technologies de l’information et aux services d’information;
- Expériences et intérêt dans le développement de services innovants en bibliothèque publique;
- Aptitude à gérer du personnel, à travailler en équipe et à mobiliser des équipes de travail;
- Aptitude en gestion de projet;
- Esprit d’initiative et créativité;
- Esprit d’analyse et de synthèse;
- Entregent et sens des relations interpersonnelles;
- Facilité d’élocution et de rédaction de la langue française;
- Posséder un permis de conduire valide.

PROCÉDURE POUR POSER SA CANDIDATURE

Les conditions de travail seront déterminées selon le *Protocole de conditions de travail du personnel cadre*. Toute personne intéressée doit nous faire parvenir son curriculum vitae **en mentionnant le numéro de concours 2019-0763(E) au plus tard le 3 septembre 2019**, à l’adresse ci-dessous :

Division de la dotation – Direction des ressources humaines
4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec) J3Y 9G4
Courriel : resshum@longueuil.quebec

La Ville applique un programme d’accès à l’égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Certaines mesures d’adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. **Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.**